

CLEVELAND FIRE BRICK CO.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE \$50,000

Divisé en 500 actions de \$100 entièrement libérées
Constituée et incorporée par une charte de
l'Etat du Tennessee du 17 décembre 1889,
Siège social à Cleveland, (Tenn.)

EMISSION DE 250 OBLIGATIONS DE \$100 CHACUNE

Remboursables au pair en 25 années par tirages annuels, à partir du 15 décembre 1893. **Interet Annuel \$7**, payable par moitié les 1er juillet et 1er janvier de chaque année.

Les coupons seront payables : à NEW YORK, à MONTRÉAL et à PARIS. Le remboursement des titres amortis se fera dans les mêmes villes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs : J. W. MACQUILLAN, propriétaire et docteur médecin,
Président du Conseil d'Administration.
C. J. C. NOEL, propriétaire, Directeur et Trésorier.
ARMAND NOEL, Directeur des Travaux.

PRIX D'EMISSION : \$100

Payable comme suit :

En souscrivant.....	\$ 25
A la répartition.....	25
Un mois après.....	25
Deux mois après.....	25
Total \$100	

Le placement ressort à 7 p. c. l'an

ON SOUSCRIT DES A PRESENT ET PAR CORRESPONDANCE

Chez MM. de CHATELARD & Cie., Banquiers, a New-York,
5 Broadway, et a Montreal, (Canada) 103 rue St-Francois-Xavier.

Nous pouvons donc dire que les obligations que nous offrons aujourd'hui constituent une valeur de *premier ordre* dans toute l'acceptation du mot. Elles sont garanties par une première hypothèque sur toutes les propriétés immobilières et mobilières de CLEVELAND FIRE BRICK CO., et de THE CLEVELAND ELECTRIC LIGHT CO., consistant en terrains, usines, machines à vapeur et autres, fours, maisons d'ouvriers et des directeurs, le tout situé en la ville de Cleveland. Ces deux compagnies ont garanti le remboursement conjointement et solidairement entre elles, deux, du montant du capital, intérêts et accessoires dans vingt-cinq années au plus tard. Les redevances et allocations dues par la municipalité de Cleveland et par les particuliers de la même ville, s'élevant actuellement à \$7,200 par an, sont aussi données comme garanties.